

sophie dehont



20 juillet 0h57

À Enquete.parc.eolien.rouans@gmail.com

Bonjour,

MERCI de respecter le principe de precaution et de ne pas faire des eoliennes dans un secteur deja fortement toucher par le radon et autre !

Merci

MR Werkin vincent et Dehont Sophie

Principe de précaution - projet éolien Ste pazanne - risque sur la santé

Agathe GRELIER

20 juillet 18h20

Bonjour,

Pourquoi ne suis je pas en accord avec l'implantation d'autres éoliennes sur le Pays de Retz et à Ste pazanne en particulier ?

En aucun cas il ne s'agit d'être des anti-éoliens, cependant, sur notre secteur, il y a concomitance de facteurs (dont les éoliennes) qui dégradent fortement la santé et favorisent les cancers pédiatriques. Ce jour, nous ne développons que le risque lié à l'éolien. Ceci n'enlève en rien les autres facteurs cumulatifs.

Les champs électromagnétiques + failles humides + sol granitique et radon :

Dans un article d'Ouest France sorti le 9 février 2020, Jean-Yves Grandidier, patron du groupe français Valorem, indique que les maladies signalées « se manifestent surtout sur un sol granitique ».

Là où sont implantées les éoliennes sur tout notre secteur, le sol est incontestablement granitique, donc très conducteur (là ou un sol argileux le sera moins par exemple).

Il est à noter que notre territoire est situé sur des failles. Nous avons d'ailleurs régulièrement des mouvements de la terre, accentués par de nombreuses carrières situées à proximité immédiate du projet de site éolien de Rouans.

Ce sol fissuré et fracturé est en zone fortement humide. Les problèmes de conduction électrique et des champs magnétiques générés dans les sols sont quasi constants et provoquent des phénomènes vibratoires importants aptes à provoquer des problèmes sanitaires déjà évoqués et des remontées de radon. Pour rappel, nous sommes en zone 3, seuil maximum de remontée de radon.

Les forages effectués lors des fondations des éoliennes fissurent d'autant les sols, ce qui peut avoir pour conséquence de modifier et perturber les passages d'eau et nappes phréatiques.

Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, et nécessaires au transport de l'électricité depuis et vers les éoliennes, avec ces failles humides sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques.

Important : Les champs électromagnétiques extrêmement basse fréquence (comme les câbles électriques hautes tension) sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies infantiles dès lors qu'ils sont situés entre 0,2 et 0,4 micro tesla.

Dans son dernier rapport d'avril 2019 l'ANSES, saisine n° 2013-SA-0038, indique que :

– « d'après l'ensemble des données disponibles sur les effets sanitaires de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences, les travaux d'expertise collective permettent de conclure à un effet possible de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences sur la leucémie infantile, même si les études publiées après 2010 retrouvent moins fréquemment ce lien »;

– « l'association entre l'exposition aux basses fréquences et l'apparition de leucémies infantiles a été mise en évidence dans des études épidémiologiques ayant estimé l'exposition aux champs électromagnétiques par la distance aux lignes ».

Les infrasons :

Pour rappel, en plus des champs électromagnétiques, les éoliennes génèrent des infrasons inaudibles à une distance pouvant aller jusqu'à 20kms.

Cas concret – le site éolien des 4 seigneurs :

Nous tenons à rappeler les difficultés rencontrées par Mme Bouvet et M. Potiron sur leurs exploitations de Nozay et Puceul au nord de notre département. Les conséquences de l'éolien sur la qualité et quantité de lait produite, sur la santé de leur cheptel et sur leur propre santé sont connues de tous, notamment de notre préfet de Loire-Atlantique et de nombreux députés.

Il est envisagé un arrêt de ce parc éolien. Cet arrêt permettra de confirmer les conséquences sur la santé animale et humaine (déjà démontrées par un arrêt antérieur suite à une panne générale sur le site éolien).

Ce sol autour de Nozay où se situe ce site éolien des 4 seigneurs est également granitique, avec des failles humides.

Les cas de cancers pédiatriques recensés sur notre secteur autour de Ste Pazanne, ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.

Les Géobiologues :

Nous sommes en contact avec des géobiologues qui sont tous formels : il ne peut pas y avoir de nouveaux sites éoliens sur notre secteur. Ces sites éoliens viendraient impacter la santé de chacun en rajoutant des risques supplémentaires dans cet effet cocktail que nous connaissons ici.

De plus nous sommes surpris de ne pas voir dans le dossier de VALOREM les réponses précises des géobiologues intervenus en 2016 et 2017 face aux questions précises de la société éolienne, ni de point sur ce sol granitique, non plus sur le radon.

Pour conclure....

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants. Il est néanmoins important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants. Nous alertons et demandons l'application du principe de précaution, qui aurait déjà dû antérieurement être appliqué, en n'implantant aucun nouveau site éolien sur notre secteur bien fragilisé dans sa santé.

Agathe Grelier
7bis le bois flamberge
44680 Ste Pazanne

Avis sur le parc éolien



Aurore Dousset

20 juillet - 13h34

À Enquete.parc.eolien.rouans@gmail.com

Bonjour,

Je soutiens la nécessité d'appliquer le principe de précaution et d'annuler le projet de nouveau parc éolien sur notre secteur du pays de retz.

Cordialement
Aurore Geoffroy

Avis parc éolien



20 juillet 8h10

Bonjour,

Je suis contre un parc éolien

Et, pour que vous compreniez notre position, un peu beaucoup de lecture juste en dessous:

Pourquoi ne sommes-nous pas en accord avec l'implantation d'autres éoliennes sur le Pays de Retz ?

En aucun cas il ne s'agit d'être des anti-éoliens, cependant, sur notre secteur, il y a concomitance de facteurs (dont les éoliennes) qui dégradent fortement la santé et favorisent les cancers pédiatriques. Ce jour, nous ne développons que le risque lié à l'éolien. Ceci n'enlève en rien les autres facteurs cumulatifs.

Les champs électromagnétiques + failles humides + sol granitique et radon :

Dans un article d'Ouest France sorti le 9 février 2020, Jean-Yves Grandidier, patron du groupe français Valorem, indique que les maladies signalées « se manifestent surtout sur un sol granitique".

Là où sont implantées les éoliennes sur tout notre secteur, le sol est incontestablement granitique, donc très conducteur (là ou un sol argileux le sera moins par exemple).

Il est à noter que notre territoire est situé sur des failles. Nous avons d'ailleurs régulièrement des mouvements de la terre, accentués par de nombreuses carrières situées à proximité immédiate du projet de site éolien de Rouans.

Ce sol fissuré et fracturé est en zone fortement humide. Les problèmes de conduction électrique et des champs magnétiques générés dans les sols sont quasi constants et provoquent des phénomènes vibratoires importants aptes à provoquer des problèmes sanitaires déjà évoqués et des remontées de radon. Pour rappel, nous sommes en zone 3, seuil maximum de remontée de radon.

Les forages effectués lors des fondations des éoliennes fissurent d'autant les sols, ce qui peut avoir pour conséquence de modifier et perturber les passages d'eau et nappes phréatiques.

Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, et nécessaires au transport de l'électricité depuis et vers les éoliennes, avec ces failles humides sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques.

Important : Les champs électromagnétiques extrêmement basse fréquence (comme les câbles électriques hautes tension) sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies infantiles dès lors qu'ils sont situés entre 0,2 et 0,4 micro tesla.

Dans son dernier rapport d'avril 2019 l'ANSES, saisine n° 2013-SA-0038, indique que :

– « d'après l'ensemble des données disponibles sur les effets sanitaires de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences, les travaux d'expertise collective permettent

de conclure à un effet possible de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences sur la leucémie infantile, même si les études publiées après 2010 retrouvent moins fréquemment ce lien »;

– « l'association entre l'exposition aux basses fréquences et l'apparition de leucémies infantiles a été mise en évidence dans des études épidémiologiques ayant estimé l'exposition aux champs électromagnétiques par la distance aux lignes ».

Les infrasons :

Pour rappel, en plus des champs électromagnétiques, les éoliennes génèrent des infrasons inaudibles à une distance pouvant aller jusqu'à 20kms.

Cas concret – le site éolien des 4 seigneurs :

Nous tenons à rappeler les difficultés rencontrées par Mme Bouvet et M. Potiron sur leurs exploitations de Nozay et Puceul au nord de notre département. Les conséquences de l'éolien sur la qualité et quantité de lait produite, sur la santé de leur cheptel et sur leur propre santé sont connues de tous, notamment de notre préfet de Loire-Atlantique et de nombreux députés.

Il est envisagé un arrêt de ce parc éolien. Cet arrêt permettra de confirmer les conséquences sur la santé animale et humaine (déjà démontrées par un arrêt antérieur suite à une panne générale sur le site éolien).

Ce sol autour de Nozay où se situe ce site éolien des 4 seigneurs est également granitique, avec des failles humides.

Les cas de cancers pédiatriques recensés sur notre secteur autour de Ste Pazanne, ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.

Les Géobiologues :

Nous sommes en contact avec des géobiologues qui sont tous formels : il ne peut pas y avoir de nouveaux sites éoliens sur notre secteur. Ces sites éoliens viendraient impacter la santé de chacun en rajoutant des risques supplémentaires dans cet effet cocktail que nous connaissons ici.

De plus nous sommes surpris de ne pas voir dans le dossier de VALOREM les réponses précises des géobiologues intervenus en 2016 et 2017 face aux questions précises de la société éolienne, ni de point sur ce sol granitique, non plus sur le radon.

Pour conclure....

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants. Il est néanmoins important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants.

Nous alertons et demandons l'application du principe de précaution, qui aurait déjà pû antérieurement être appliqué, en n'implantant aucun nouveau site éolien sur notre secteur bien fragilisé dans sa santé.

Cordialement
Celia allais

Contre le projet du parc éolien

20 juillet - 15h04

Bonjour,

Je me permet de vous adresser ce mail en soutien au collectif contre le cancer de nos enfants.

Habitante de Sainte pazanne, travaillant à l Institut d Histopathologie sur Nantes et maman de 2 enfants, dès l annonce du cluster j ai immédiatement ressenti une grande peur, j ai assisté au réunion publique.

Nous avons tout de suite compris que les réponses à nos questions seront vain malheureusement.

Devant cette angoisse nous nous sommes interrogés et énormément documentés sur les facteurs environnant via des geobiologue entre autre.

De nombreux articles démontrent que les éoliennes génèrent des ondes electro magnétiques qui sont véhiculés dans les eaux souterraines et les failles rocheuses de notre région.

De nombreux articles dénoncent les répercutions sur la santé des exploitations bovines qui se trouvent dans nos campagnes et dans les campagnes du monde entier.

Ce qui rend malade nos bêtes rend bien évidemment malade l homme...

Lors de la réunion publique à ste pazanne un papa d un petit garçon atteint d un cancer a Nozay (là où il y a de grave problème sur des exploitations bovines et là où sont également implantés des parcs éoliens) à posé une question qui résonne : "mais que se passe t il dans nos campagnes ?"

.... Et bien nous sommes entourés d éoliennes...

Il est essentiel de prendre nos responsabilité et d appliquer le principe de précaution !

Les premiers malades coïncident avec la date d apparition des parcs éoliens de Sainte pazanne, nous sommes encerclés !!

L enjeu financier ne peut et ne doit pas prendre le dessus sur la santé.

Merci de votre lecture.
Cordialement.

Hélène Araujo Dos Santos

Projet d'éolienne

20 juillet 18h04

mairie@port-saint-pere.fr, rouans.mairie@wanadoo.fr

Bonjour,

Je vous envoie en pièce jointe un document lié au projet des éoliennes sur la commune de Rouans.

Pouvez-vous m'envoyer un mail d'accusé/réception de mon document s'il vous plait?

J'ai aussi envoyé le mail au mairie de Rouans et de Port Saint-Père. Pouvez-vous, vous aussi me dire si vous avez reçu le document, s'il vous plait?

Merci à tous,

Bien Cordialement,

Nadège Rigaud

Projet d'installation d'éolienne sur Rouans

Habitant sur la commune de Port-Saint-Père à la Tellerie, je viens d'apprendre par des habitants de ma commune (lieu dit : de la Tellerie et de L'Aubinerie) d'un projet d'installation d'éolienne sur Rouans. Ce que je ne comprends pas c'est pourquoi nous n'avons pas été informé de ce projet? Cela arrange t-il les "dirigeants" de la commune de Rouans qui va s'attribuer toutes les retombées économiques de ce projet alors que ce ne sont pas les habitants de Rouans qui vont être gênés par les nuisances et les risques occasionnés par les éoliennes?

Je n'ai pas de qualifications particulières pour me permettre de faire des recherches scientifiques approfondies sur le sujet mais je sais utiliser les ressources qui nous entourent pour essayer de comprendre et d'analyser ce projet qui va nous être imposé sans en avoir été informé au préalable!

La santé est le reflet du bien être de chaque personne. Nous sommes actuellement très touchés par le virus du Covid qui je vous le rappelle tuent des personnes. Lorsque le confinement a été prononcé, notre campagne a vu revenir des oiseaux, les animaux ont pu reprendre leur place. Mais que va t-il se passer avec l'arrivée des éoliennes? Tout simplement la disparition de ces animaux. Les champs magnétiques et les nuisances sonores vont accentuer les pertes animales, que va devenir les troupeaux de nos agriculteurs? En ce qui concerne les habitants vivants à proximité, vous y avez penser? La santé des individus? Apparemment pas ou je peux penser (et c'est ma pensée) que cela vous arrange de ne pas avoir consulté, voir même juste informé les habitants des communes avoisinantes pour pouvoir valider votre projet. Toujours concernant la santé, nous avons eu quand même des doutes sur les éoliennes de Sainte-Pazanne et les cas de cancers pédiatriques, là aussi pas d'investigations poussées pour savoir la vérité et les conséquences liées ou non aux éoliennes.

Il n'y aurait pas de danger à votre projet, vous pourriez le faire directement au centre de Rouans. Pourquoi ne pas dénaturer votre bourg? Le paysage et la quiétude de nos campagnes ne vous intéressent pas apparemment.

L'électricité n'est pas une énergie renouvelable, il serait plus intéressant d'aider les habitants à s'équiper de panneaux photovoltaïques, trouver des solutions avec les rayons du soleil,... pas en détruisant la nature et la santé des êtres vivants

Je suis contre ce projet et je maintiens que si à l'avenir des maladies, l'apparition d'handicap se déclenchent en grands nombres, la disparition de notre faune et de notre flore, suite à la construction de ces éoliennes ; vous aurez , peut-être, contribué à ces pertes avec vos éoliennes. En tout cas, vous devrez faire le nécessaire pour prouver le contraire.

Nadège Rigaud

demande d'application de principe de précaution

Boîte de réception



Sarah Le Ster



19 juillet 9h31

:

Bonjour, Mr le commissaire enquêteur,

Je demande l'application de principe de précaution, qui aurait déjà pu antérieurement être appliqué, en n'implantant aucun nouveau site éolien sur notre secteur bien fragilisé dans sa santé.

La santé de nos enfants est notre priorité.

Cordialement

Le ster Sarah